



## Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement et budgétaire supplémentaire de Fr. 11'500.- pour une étude énergétique et des eaux usées du site de la Pointe du Grain

---

Madame la présidente,  
Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux,

### 1. Explication

---

En date du 22 octobre 2018, lors de la séance du Conseil général, deux motions déposées par les Verts ont été acceptées par votre autorité.

L'une, nommée « Energies renouvelables à la buvette de la Pointe du Grain », demande au Conseil communal d'étudier les pistes afin d'utiliser uniquement des énergies renouvelables pour alimenter la buvette de la Pointe du Grain.

L'autre, nommée « Evacuation des eaux usées à la buvette de la plage de la Pointe du Grain », demande au Conseil communal d'étudier des pistes pour une évacuation des eaux usées respectueuse de la nature et facilement réalisable.

Afin de répondre en partie à ces deux motions, le Conseil communal a inscrit au budget des investissements 2019 la mention « Assainissement des toilettes publiques Pointe du Grain » pour un montant de Fr. 225'000.-. Le but étant, avec cet investissement, de raccorder les toilettes publiques et également la buvette de la Pointe du Grain aux eaux usées. Il est également prévu, dans ce crédit, de raccorder les toilettes et la buvette au réseau électrique. Le budget a été validé par votre autorité lors du Conseil général du 17 décembre 2018.

En date du 21 janvier 2019, les commissions de l'urbanisme, du développement local et durable et la commissions des forêts et des rives se sont retrouvées afin de prendre connaissance des travaux qui sont et seront menés au niveau de la buvette de la Pointe du Grain.

Lors de cette séance, il est apparu que la problématique énergétique et des eaux usées est complexe pour l'ensemble du site et pas uniquement pour la buvette. Par conséquent, le Conseil communal souhaite qu'un bureau spécialisé se penche sur ces problématiques afin de nous apporter des réponses claires, notamment en terme de coûts.

## 2. Conclusion

---

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal vous demande de bien vouloir accepter cette demande de crédit d'engagement et budgétaire supplémentaire de Fr. 11'500.-.

La commission des finances s'est réunie le 13 février 2019 pour étudier cette demande et a donné un préavis favorable à l'unanimité.

En se tenant à votre disposition pour toute information complémentaire, le Conseil communal vous prie d'agréer, Madame la présidente, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, ses salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL  
Le président,                      Le chef du dicastère,  
François Del Rio                      Tom Egger

Saint-Aubin-Sauges, le 20 février 2019

Annexe : offre Planair



**Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement et budgétaire supplémentaire de Fr. 11'500.- pour une étude énergétique et des eaux usées du site de la Pointe du Grain**

**Le Conseil général de la commune de La Grande Béroche,**

vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes, du 24 juin 2014,

vu les articles 16, 17, 19 et 20 du règlement sur les finances, du 11 décembre 2017,

vu le rapport du Conseil communal, du 20 février 2019,

**arrête :**

Article 1 : Un crédit d'engagement de **Fr. 11'500.-** est accordé au Conseil communal pour une étude énergétique et des eaux usées du site de la Pointe du Grain.

Article 2 : Le montant de la dépense sera porté aux comptes des investissements et amorti conformément à la loi au taux de **10%**.

Article 3 : Le Conseil communal est autorisé à engager un crédit budgétaire supplémentaire pour le compte des investissements 2019, d'un montant de **Fr. 11'500.-**, pour réaliser l'investissement ci-dessus.

Article 4 Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui deviendra exécutoire à l'expiration du délai référendaire.

Bevaix, le 11 mars 2019

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La présidente,  
Nicole Vauthier

Le secrétaire,  
Alain Perret